

Avis aux utilisateurs et aux parties

Le Tribunal administratif des marchés financiers modernise son site de dépôt électronique

Une nouvelle plateforme pour alléger le fardeau administratif des parties et soutenir une gestion plus efficiente des dossiers

Montréal, le 21 septembre 2026. — Le Tribunal administratif des marchés financiers annonce la mise en service de son nouveau site de dépôt électronique, prévue le 1^{er} octobre 2026. Cette plateforme s'inscrit dans la continuité de sa transformation numérique et vise à offrir aux parties et à leurs représentants un moyen plus efficace de déposer et de consulter leurs documents.

Ce nouvel environnement numérique contribuera à alléger le fardeau administratif des parties, à faciliter les échanges avec le Tribunal et à soutenir une gestion plus efficiente des dossiers numériques. Il s'inscrit également dans les orientations gouvernementales visant à améliorer la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des services publics.

« Ce nouveau site transforme concrètement la façon d'interagir avec le Tribunal. En offrant un dépôt électronique plus efficace et mieux adapté aux besoins des parties et de leurs représentants, nous contribuons à alléger leur fardeau administratif et à rendre nos services plus accessibles », a déclaré Me Kim Lachapelle, présidente du Tribunal administratif des marchés financiers.

Faits saillants

- Le nouveau site de dépôt électronique sera mis en service le 1^{er} octobre 2026.
- Tous les dépôts de documents devront s'effectuer au moyen de cette nouvelle plateforme accessible sur le site Internet du Tribunal.
- Les nouveaux dossiers numériques seront créés dans ce nouvel environnement.
- Certains dossiers déjà en cours demeureront accessibles selon les modalités actuelles pendant une courte période transitoire.
- Le secrétariat du Tribunal offrira un accompagnement aux utilisateurs, au besoin.

Transition vers le nouvel environnement

Des mesures transitoires seront prévues afin d'assurer un passage graduel vers la nouvelle plateforme de consultation des dossiers. Certains dossiers numériques déjà en cours demeureront accessibles au moyen des accès actuels pendant cette période. Les nouveaux dossiers ouverts à compter du 1^{er} octobre 2026 seront créés dans le nouvel environnement.

À propos du Tribunal administratif des marchés financiers

Le Tribunal administratif des marchés financiers est un tribunal spécialisé qui, dans l'intérêt public, tranche les litiges dont il est saisi et rend des décisions en fonction du droit applicable. Sa mission est essentielle à la protection des investisseurs et des consommateurs, ainsi qu'au maintien de l'intégrité du secteur financier et de la confiance du public envers celui-ci.

Renseignements

Les parties et leurs représentants qui ont des questions concernant le dépôt électronique ou la consultation des dossiers numériques peuvent communiquer avec le secrétariat du Tribunal.

Contact :

secretariat@tmf.gouv.qc.ca

Téléphone : 514 873-2211 | Sans frais : 1 877 873-2211